



Une aide financière pour
surmonter une difficulté
et permettre une **meilleure**
qualité de vie

Aides financières

Les montants accordés par la Fondation peuvent prendre la forme d'aides mensuelles ou de soutiens ponctuels.

Procédure de demande

Pour les personnes suivies par un service social, la demande doit être faite par l'assistant(e) social(e).

Les documents requis sont mentionnés sur nos formulaires à télécharger sur notre site internet: www.appuis-aines.ch

Seuls les dossiers complets seront examinés.



Présentation

La Fondation Appuis Aux Aînés accorde des aides financières ponctuelles personnalisées et des conseils.

La Fondation Appuis Aux Aînés vient en aide aux personnes qui reçoivent une rente AVS, domiciliées dans le canton de Genève, se trouvant dans une situation de besoin social et financier.

Elle intervient également pour des résidents en EMS.

Chaque demande est étudiée avec soin et en toute confidentialité.

La Fondation Appuis Aux Aînés est une fondation genevoise privée, sans but lucratif, neutre sur les plans politique et confessionnel.



Le droit à la dignité

La Fondation Appuis Aux Aînés n'offre pas la charité. Elle estime que les aînés ont droit à la dignité et entend ainsi y contribuer, notamment en attribuant des aides financières.

- Votre santé vous préoccupe et vous ne pouvez faire face à certains frais médicaux ou dentaires.
- Vous ne voulez pas dépendre des autres, même au prix de gros sacrifices.
- Votre budget ne vous permet que les dépenses essentielles.
- Votre vie a été bouleversée par un événement inattendu et vous ne savez plus comment faire face à certaines échéances.



Bien vieillir

Vieillir est un processus normal, qui peut parfois être douloureux lorsque les facultés physiques et mentales s'amenuisent. C'est une étape importante et les personnes âgées méritent d'être entourées de nos plus grands soins et de notre plus grande attention.

« Vieillir est encore la seule manière que l'on ait trouvée pour vivre longtemps. »

Sainte-Beuve

« Ce qui importe, ce n'est pas d'ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années. »

Alexis Carrel



Contactez-nous

La Fondation est à votre écoute pour vous aider à surmonter vos difficultés.

En cas de problèmes de mobilité, nos collaboratrices peuvent se déplacer à domicile.

Sur rendez-vous uniquement.

Comment se rendre à la Fondation

Par les Transports Publics Genevois, descendre à l'arrêt Jonction (lignes 11, 14, D) ou Sainte-Clotilde (lignes 2, 19, 35). Appuyer sur le bouton « Fondation Appuis Aux Aînés », pour l'ouverture de la porte.

Fondation Appuis Aux Aînés

Boulevard Carl-Vogt 8, 1205 Genève (1^{er} étage)
Tél. +41 22 840 49 99 – Fax +41 22 840 49 98
info@appuis-aines.ch – www.appuis-aines.ch

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi,
8h30-12h00 et 14h00-17h00 (vendredi fermé)

